

Bruxelles, le 23 novembre 2023

Non-business days 2024

L'asbl FEGRA - Section Imexgra a déterminé les jours non-ouvrables pour 2024 conformément aux dispositions contractuelles applicables.

Ces jours non-ouvrables sont conformes à Gafta.

Si le jour férié tombe un week-end, le lundi qui suit est considéré comme jour non-ouvrable (à l'exception de la Pentecôte et du lundi de Pâques).

Les dates suivantes sont considérées comme des jours non-ouvrables pour l'année 2024 :

▪ 1 janvier	Nouvel An	lundi
▪ 29 mars	Vendredi Saint	vendredi
▪ 31 mars	Pâques	dimanche
▪ 1er avril	Lundi de Pâques	lundi
▪ 1 mai	Fête du Travail	mercredi
▪ 9 mai	Ascension	jeudi
▪ 19 mai	Pentecôte	dimanche
▪ 20 mai	Lundi de Pentecôte	lundi
▪ 21 juillet	Fête Nationale	dimanche
▪ 22 juillet	Remplacement du 21 juillet	lundi
▪ 15 août	Assomption	jeudi
▪ 1 novembre	Toussaint	vendredi
▪ 11 novembre	Armistice	lundi
▪ 25 décembre	Noël	mercredi
▪ 26 décembre	Lendemain de Noël	jeudi

Secrétariat
FEGRA ASBL – SECTION IMEXGRA